

# COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## 16/10/2020

### **COMPOSITION**

PRESENTS : Mmes BENOIT Béatrice, DEFRASNE Sophie, DURAFFOURG Valérie et REYMOND Anne-Laure, MM DEBOIS Rémi, DELAVENNE Florian, DHOTE Olivier, LAFFLY Florent et VALION Cyril  
ABSENTS EXCUSES : Mmes CART-COLTAT Gaëlle et DEFRASNE Marie  
SECRETAIRE DE SEANCE : M DELAVENNE Florian, fonction qu'il a acceptée

### **1° APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11/09/2020**

Approuvé

### **2° SYDED : salle des fêtes**

Un audit énergétique de la salle des fêtes fera l'objet d'une consultation, le SYDED sera l'interlocuteur du dossier

### **3° COMMISSION BOISEMENT : ELECTION REPRESENTANTS**

Sont nommés représentants de la commune : DEBOIS Rémi, titulaire, Anne-Laure REYMOND, suppléante  
Sont élus à l'unanimité pour les propriétaires de biens fonciers non bâtis : Florent LAFFLY et Ludovic VALION, titulaires, Florian DREZET, suppléant  
Sont élus à l'unanimité pour les propriétaires forestiers : Cyril VALION et Bernard MARMIER, titulaires, Frédéric VUILLAUME et Béatrice BENOIT, suppléants

### **4° SALLEDES FETES**

3 devis sont présentés pour grand nettoyage de la salle des fêtes. L'entreprise solidaire EPPI ADMR est retenue pour un montant de 1 035 .00 € HT

### **5° PERSONNEL COMMUNAL**

Dans la perspective du départ en retraite de la secrétaire de mairie, une annonce pour recrutement paraîtra sur le site emploi territorial. Le poste d'adjoint principal 1<sup>ère</sup> classe sera fermé et un poste d'adjoint principal 2<sup>ème</sup> classe sera ouvert.

### **6° DEVIS – DELIBERATIONS**

- Devis d'Elec 2000 pour mise en conformité de l'électricité (pose de la nouvelle cuisine) d'un montant de 1 089.00 € HT est accepté
- Une annonce va paraître pour location au 1<sup>er</sup> décembre

### **7° CFD**

- Fonds de concours : le montant proposé par la CFD est accepté
- CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées) : sont désignés comme représentant titulaire : DEBOIS Rémi et comme suppléant : VALION Cyril
- Proposition de convocation électronique : elle est refusée à l'unanimité

### **8° BOIS**

Une coupe exceptionnelle dans le non- soumis (environ 300 m3) sera réalisée, acheteur M Laurent MATHIEU

### **9° INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- Taxe aménagement : elle est maintenue à 2 %
- 11 Novembre : pas de cérémonie intercommunale
- Sapins de Noël : la traditionnelle distribution gratuite de sapins à la population est maintenue
- Visite de M le Sous-Préfet et de M le sénateur Longeot : elle aura lieu le 23 octobre
- Divers : Fin de travaux de pose des candélabres, route du Lac, prévue pour le 15 Novembre

La séance est levée à 23 H  
Le Maire